

Panorama géographique du Cap-Sizun

par Marcel GAUTIER

Le Cap-Sizun (fig. 4), « le Cap », disent les Finistériens (comme « la Presqu'île », c'est celle de Crozon) peut être limité vers l'est par une ligne allant de Tréboul en Douarnenez à Penhors, au sud de Plozévet. Encore que la haute mitre des femmes bigoudennes soit portée dans toute la commune de Plozévet, la coiffe du Cap n'apparaissant qu'à partir des communes de Plouhinec à l'ouest et de Mahalon au Nord. Plozévet, bien qu'enfoncée dans le Cap, reste donc partie intégrante du Pays bigouden. Le nom même de Cap-Sizun se retrouve dans celui de deux communes du nord du Pays capiste, celles de Beuzec et de Cléden-Cap-Sizun.

Paysage nu, battu des vents, où quelques rares bouquets d'arbres, taillés en biseau, auprès des hameaux, témoignent de la violence des vents de suroît, desséchants malgré l'humidité qu'ils charrient à la mauvaise saison. Les arbres ne se développent à l'aise que dans l'abri qu'offre la série des vallées longitudinales formant ce qu'on nomme le « sillon médian », et ils sont là serrés et florissants. Ailleurs, les champs s'entourent, quand ils sont enclos, de murets de pierres sèches entre lesquels sinuent d'étroits chemins. Et près du rivage, la lande rase règne en maîtresse au nord et à l'ouest, particulièrement étendue entre la pointe du Van et le hameau de Trouguer. Sur ces espaces découverts, qu'il s'agisse des plateaux en lanières du nord et de l'extrême sud-ouest, ou des plans inclinés vers le sud des bordures méridionales, les maisons blanches, aux cheminées de pignons solides et trapues, prennent un relief étonnant. Il n'y a que dans le Sillon médian que les habitations s'enfouissent dans la verdure et se cachent au fond des vallons.

I. — LES ASPECTS PHYSIQUES (1)

Afin de faciliter la lecture du rapide aperçu de la géographie physique du Cap-Sizun que nous allons tout d'abord donner, nous indiquerons préalablement les grands traits de sa structure géologique et de son relief, en même temps que nous donnerons une chronologie des phénomènes évoqués plus loin.

(1) Ils ont été minutieusement décrits et expliqués par André GUILCHER, dans sa thèse de doctorat ès lettres : « Le relief de la Bretagne méridionale, de la baie de Douarnenez à la Vilaine », La Roche-sur-Yon (Potier, imprimeur), 1948, in-8°, 682 pages. Voir notamment les pages 229 à 290.

1. VUE GÉNÉRALE

En gros, la carte géologique du Cap-Sizun peut-être ainsi schématisée : une bande granitique au nord, une bande granulitique au sud pincent entre elles un étroit synclinorium de schistes carbonifériens moins résistants. Le relief résulte du nivellement de la région par une surface d'érosion (éocène) d'une altitude actuelle de 80 à 100 mètres, déformée et inclinée du nord au sud entre le Loc'h de Primelin et l'estuaire du Goayen. Dans la partie orientale, près du littoral nord, entre Pors Péron et la pointe de Leidé, des éléments d'une surface d'aplanissement plus basse s'observent aux environs des cotes 50-65. Un troisième niveau, à 30-35 m., se signale autour de Tréboul en Douarnenez. Un sillon médian s'étire d'ouest en est à partir de la baie des Trépassés, à la faveur des schistes carbonifériens, bordé par les pentes en roche dure des deux bandes encadrantes.

La chronologie des formes de relief s'établit ainsi depuis le début de l'ère tertiaire :

EOCENE : élaboration de la surface d'érosion (80-100 m.) du Cap.

PLEISTOCENE :

- a) *Milazzien* : élaboration du niveau de 50-65 m. ; puis régression de la mer.
- b) *Tyrrhénien* : élaboration du niveau de 30-35 m. ; puis nouvelle régression de la mer jusqu'au dessous du niveau actuel.
- c) *Monastirien* : transgression (ou remontée du niveau de la mer) : plages anciennes suspendues vers + 15 m. puis régression et stabilité de la mer vers + 3 m. ; nouvelles plages suspendues à ce niveau.
- d) *Würmien* : (période glaciaire) : empâtement des vallons par des coulées boueuses (head) glissant sur le sol gelé et fluant sur les pentes. A la fin du Würmien, grande régression marine jusqu'à 80 m. (au moins) au-dessous du niveau actuel. Puis transgression, et stabilité vers moins 10 m.
- e) *Flandrien* : Transgression, puis stabilité vers + 3 ou 4 m. (envasement des estuaires), suivies d'une petite régression jusqu'au niveau actuel.

2. LES FORMES DES RIVAGES

a) *La côte nord du Cap.*

Le granite règne ici partout, de la pointe de Leidé à la pointe du Van, sauf en quelques points entre cette dernière et la pointe de Brézellec où des micaschistes granitiques et des amphibolites sont tranchés par les falaises.

A l'est, la côte s'oriente d'abord du SE au NW jusqu'aux abords de la pointe de Leidé, en liaison avec un grand filon de diabase ophitique ; le filon, soit profondément décomposé, soit affecté de nombreuses diaclases orthogonales, constitue une zone de moindre résistance par laquelle s'explique le tracé du littoral.

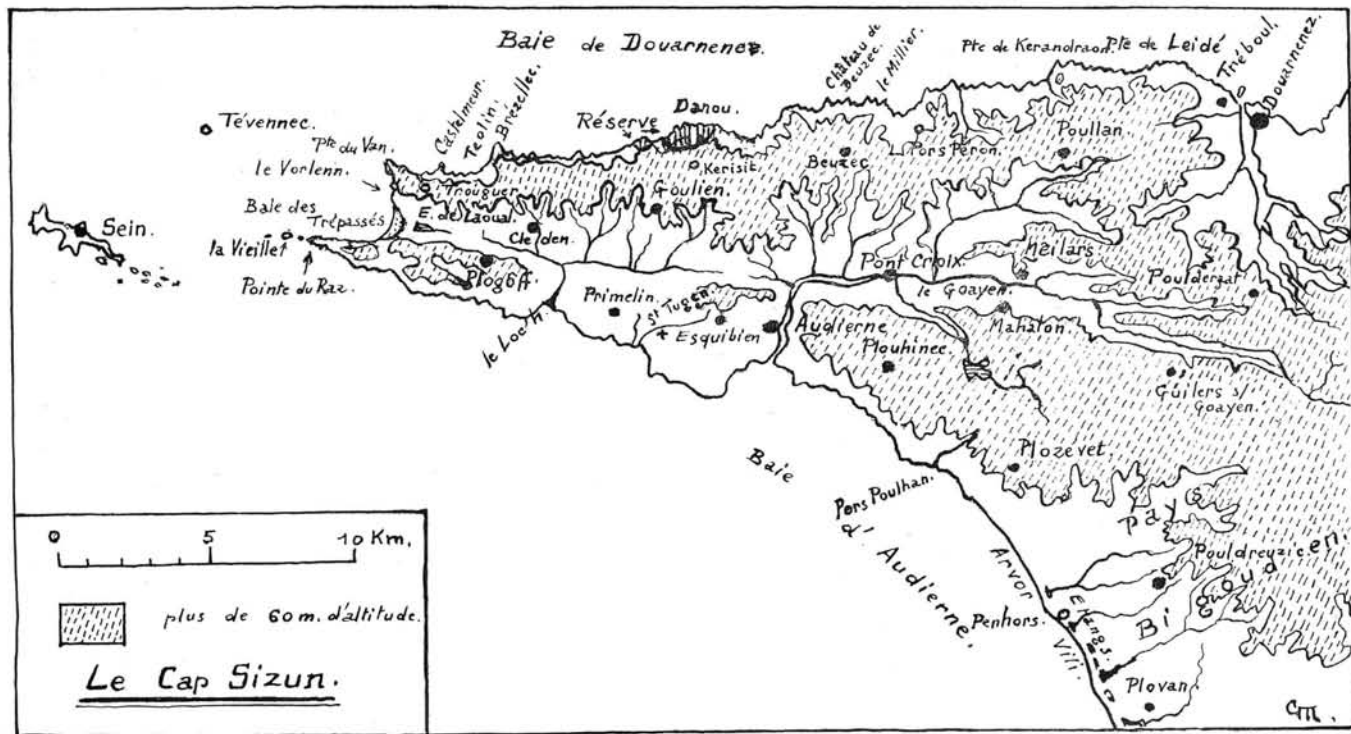


Fig. 4. — Le Cap-Sizun

A partir de la pointe de Leidé, le rivage s'oriente E.NE-W. SW jusqu'à la pointe du Van. Côte de faille, a pensé M. René MUSSET. Côte d'érosion différentielle, croit plutôt M. André GUILCHER. La baie de Douarnenez s'ouvrirait dans les mêmes schistes briovériens que ceux qui constituent la grande conque du Porzay entre le Ménez-Hom et la Montagne de Locronan. Le contact du granite et des schistes apparait en effet au fond de la baie. Mais il est fort possible, ajoute M. A. GUILCHER, que la fracture qui borde au nord la Montagne de Locronan puisse se prolonger le long de la côte nord du Cap et mettre schistes plus tendres et granite plus dur en contact. Les deux explications proposées par les géographes pourraient alors se fondre en une seule.

Quoi qu'il en soit, cette côte est partout très belle ; mais c'est à l'ouest de la pointe des Danou que se rencontrent les plus hautes falaises de toute la Bretagne méridionale, atteignant couramment 70 mètres. Les saillants, séparés par des couloirs abrupts, se succèdent sans se ressembler — la crique de Téolin mise à part — de Penharn à la pointe du Van. Nulle part en Bretagne, des murailles escarpées de cette ampleur ne se développent sur une aussi grande longueur. L'on compte, à vol d'oiseau, près de 28 km. de Tréboul à la pointe de Leidé et de celle-ci à la pointe du Van. Quelques plages réussissent cependant à se maintenir en avant d'un cordon de galets à Pors Péron, à Kerandraon-Velianec, à l'ouest du Fanal du Millier, à l'ouest de la pointe de Trenaourer, à l'ouest du « Château de Beuzec » et à Téolin. Ailleurs, comme au débouché du vallon de Kerisit, dans la partie ouest de la Réserve de Goulien, l'on ne découvre que de minuscules grèves à éboulis grossiers et à gros galets, cramponnées dans les anfractuosités de la falaise.

Côte fixée, dont le recul est insignifiant et n'affecte que d'étroites zones ameublées par l'érosion subaérienne. Si bien que l'on y découvre de petits éléments de terrasses rocheuses, vers 10-15 m. au-dessus du niveau des plus hautes mers, vers 35 m. et vers 60 m. Mais les plus nombreux se tiennent entre 2 et 7 mètres au-dessus du niveau des plus hautes mers et se rencontrent surtout dans la moitié orientale du littoral.

Autres témoins de la fixité de ce rivage, les 15 plages anciennes de galets, relevées par A. GUILCHER, dont 13 sont bien nettes, et qui se tiennent entre les cotes 0 et 4, des environs de Tréboul à l'anse de Téolin. Elles sont à peu près toujours surmontées de head et datées du Monastirien. Elles se logent dans des anfractuosités de la falaise qui existaient donc déjà lors de leur formation.

Enfin, les petits ruisseaux en pente, très forte du littoral nord, contrariés dans leur développement, malgré la proximité de la baie, par les cours d'eau hiérarchisés qui se sont organisés en réseaux à la faveur de la bande schisteuse médiane du Cap-Sizun, s'engouffrent dans des ravins longs tout au plus de 2.200 m., parfois de quelques centaines de mètres, et s'achèvent par une déclivité très forte ou même des cascades. 39 vallons suspendus, 9 raccordés, mais par pentes fortes entre la mer et l'altitude de 12-15 m., qui sont en somme des « vallons suspendus aux caractères atténués », tel est le bilan des observations d'A. GUILCHER en la matière. Belle-Ile seule, dans toute la Bretagne où les vallons suspendus ne sont pas exceptionnels, offre une densité de ces formes comparable à celle de la côte nord du Cap-Sizun. L'étude détaillée qu'en a faite M. A. GUILCHER montre qu'ils ont été d'abord raccordés à un niveau marin établi vers 30-35 m.

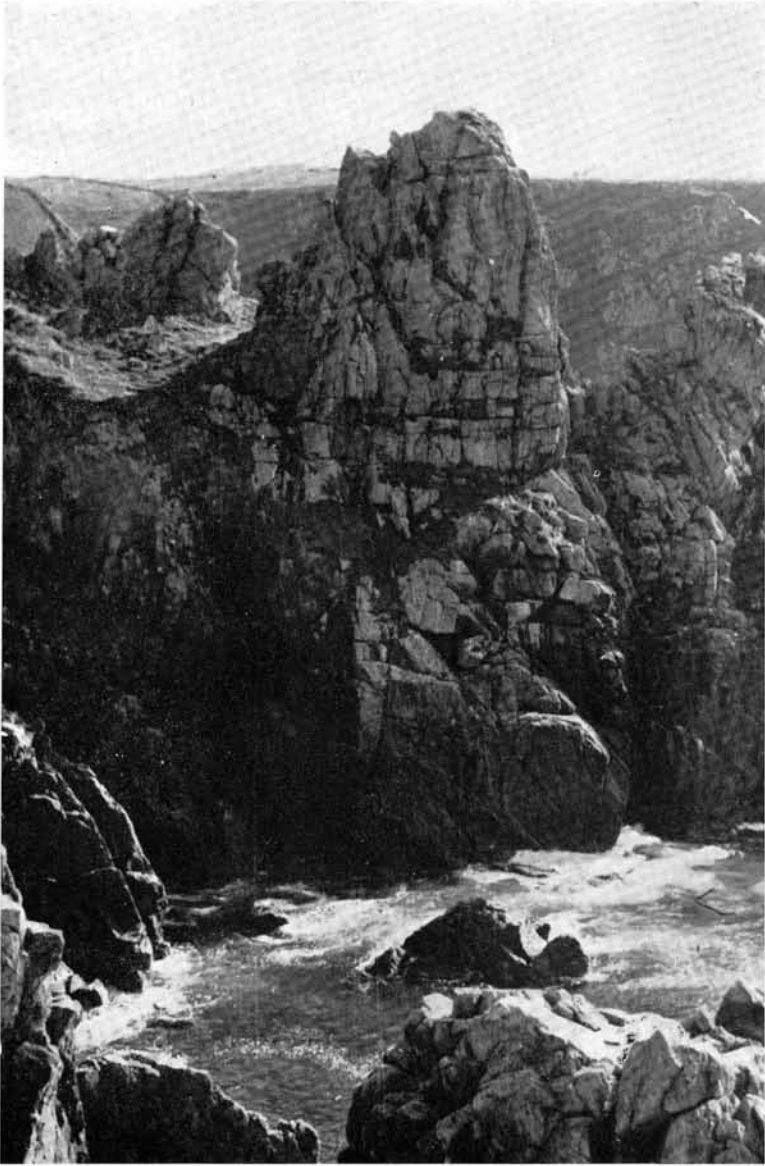


FIG. 5. — La falaise de Castel-ar-Roc'h

Photo Merveilleux du Vignaux

d'altitude au-dessus du niveau actuel ; et la partie supérieure de leur cours, à peine encaissée dans la surface nivelant le Cap, porte témoignage de cet état ancien. Puis, le plus grand nombre d'entre eux — les plus faibles exceptés — se raccordèrent à la mer monastirienne, entre 2,50 m. et 5 m., ou entre 7 et 15 m. au-dessus du niveau actuel. Mais à ce dernier, la plupart de ces ruisseaux n'ont pas encore eu le temps de se raccorder sans cascade.

Le head envahit les vallons au Würmien. Les ruisseaux ne sont pas encore parvenus à triompher de cet empâtement et les formes molles des vallons contrastent avec le découpage au burin des falaises.

Observons, dans la réserve, le vallon de Kerisit, le plus beau des 10 qui sont suspendus sur le niveau de 30-35 m. Il commence à s'enfoncer dans le head à la cote 48 alors qu'il est à 80 m. de distance de la mer. Puis, à l'issue d'un cours chaotique au milieu de blocs, il atteint la roche à la cote 37. De là, il dévale vers la mer au fond d'une étroite entaille dont le talweg s'incline à 40 degrés. Sur son flanc gauche, un autre vallon se suspend à la même altitude au-dessus de la minuscule grève de galets qui occupe l'anfractuosité dans laquelle débouche le ruisseau de Kerisit. A l'autre extrémité de la réserve, le beau vallon qu'encombrent de pittoresques blocs de granite se suspend plus bas au-dessus du niveau monastirien, et il est en cours d'exhumation : le ruisseau a commencé le déblaiement du head qui l'encombrait. Mais à l'ouest du vallon de Kerisit, un autre vallon reste entièrement fossilisé par le head. Ainsi, aux abords mêmes de la réserve, les trois formes les plus typiques pour le géographe des vallons de la côte nord du Cap-Sizun peuvent être aisément observées.

De même, l'on a là sous les yeux le paysage caractéristique de la côte nord du Cap. Le rivage rocheux, précédé d'écueils ourlés d'écume, aux indentations dans lesquelles se marient, sous le soleil, les verts, les ocres et les bleus, aux formidables entassements de rocs, aux abrupts impressionnants qui ne rebutent pourtant pas les pêcheurs de lieux ; la lande rase, qui frange le rebord des falaises. Puis les hameaux, coiffés de leurs bouquets d'arbres aux frondaisons tranchées net en oblique par la faux de suroît, tapis à la tête des vallons, au contact de la lande littorale et des champs cultivés du plateau. La puissante étrave du Cap de la Chèvre s'avance en face de nous. L'on devine au loin les pyramides massives des Tas-de-Pois et l'on aperçoit parfois la pointe Saint-Mathieu. Vers l'est, le Ménez-Hom ferme l'horizon bleuté. Sur la baie, un chalutier douarneniste passe, minuscule, écrasé par l'ampleur du décor.

b) *La côte occidentale et l'hydrographie du Sillon médian.*

Le synclinal de schistes carbonifériens pincé entre la bande granitique du nord et la bande granulitique du sud a permis la forte indentation de la côte qui se dessine entre la pointe du Van et la pointe du Raz. La roche charbonneuse affleure dans la petite falaise, dans l'angle nord de la plage de la baie des Trépassés, et des vestiges de l'ancienne exploitation charbonnière se conservent dans le Sillon médian, au sud des communes de Goulien et de Cléden-Cap-Sizun.

La baie des Trépassés — que son nom réel soit Bae an Aon, c'est-à-dire baie du Ruisseau (mais de quel ruisseau, car il n'y en a pas) ou Bae an Anaon, c'est-à-dire baie des Ames — est bordée d'une plage qu'un cordon de galets et des dunes basses, poussées vers le nord, séparent de l'étang de Laoual et de ses roseaux.

De la chapelle Saint-They, tapie au bord même de la falaise sur la lande rase de la pointe du Van, ou du promontoire grandiose de la pointe du Raz, l'on voit s'émietter la terre jusqu'au roc de Gorle Bella qui porte le phare de la Vieille ; l'on distingue au large, avec l'ilôt conique marqué du feu de Tévenec,

les maisons et le phare qui révèlent la présence de l'île de Sein, aplatie sur les flots. Par temps clair, au-delà du moutonnement des eaux qui blanchit la « Chaussée de Sein », l'on entrevoit le phare d'Ar Men. Par gros temps, les gerbes d'eau s'enlèvent au-dessus des 34 m. du phare de la Vieille dont la lanterne fut démolie par les vagues de tempête en 1896.

La pointe se creuse de grottes, de tunnels qui la traversent de part en part comme ceux dits de Plogoff, dresse une échine hérissée de bête d'Apocalypse, mordue d'entailles, hachée de fissures comme celles de l'Enfer de Plogoff. La mer mène ici de rudes attaques, orientées par la structure même de la granulite, toute striée de cassures nord-ouest-sud-est. Et pourtant, l'allure du relief paraît bien avoir été figurée déjà lors de la régression flandrienne.

C'est, à mon sens, par la petite route qui mène de Cléden-Cap-Sizun à la baie des Trépassés que l'on doit gagner cette dernière. L'on recevra, une fois le dernier « village » traversé, le choc inévitable que produit le spectacle d'un paysage à la fois grandiose et humanisé.

La route descend sur le flanc nord du Sillon médian. Arrêtons-nous sur les particularités de son réseau hydrographique. Il est possible que le Goayen, la rivière d'Audierne, se soit un temps écoulé vers la baie des Trépassés. Des replats dans les vallées du Sillon médian, l'existence d'un seuil marécageux à 34 m. entre la rivière du Loc'h de Primelin et un affluent ouest-est du Goayen rendent l'hypothèse plausible. Attention toutefois : ce cours d'eau, né près de Gourlizon, qui s'achevait dans la baie des Trépassés n'a rien de commun avec celui, purement fantaisiste, qu'un érudit local, trompé par les apparences de la carte mais peu soucieux des cotes et des preuves, voulait faire courir depuis Bannalec jusqu'à la baie des Trépassés. Le réseau du Sillon médian fut démembré une première fois avant la transgression flandrienne, le Goayen supérieur ayant été capturé par le petit cours d'eau qui suivait l'actuel cours inférieur nord sud de la rivière. Un second démembrement fut le fait de l'actuel Loc'h inférieur, également avant le Flandrien. Le grand cours d'eau médian fut donc tronçonné deux fois.

Encore que ces remontées vers le nord de petits ruisseaux côtiers, auteurs des deux captures, à travers une bande résistante de granulite et vers un cours d'eau longitudinal favorisé par son tracé en roche tendre et par la proximité de fonds sous-marins plus déprimés que ceux de la baie d'Audierne, soient à peu près inexplicables. Mais les preuves de ce phénomène sont telles, tout le long du Sillon médian, que l'on doit se résoudre à l'admettre.

c) *La côte méridionale.*

Passons rapidement sur le littoral qui s'étend de la pointe du Raz au Loc'h de Primelin, littoral dont les caractères sont, en gros, ceux de la côte nord du Cap-Sizun. Du Loc'h au Goayen, la surface d'érosion éocène qui nivelle le Cap est basculée du nord vers le sud. Simultanément, les falaises s'abaissent, atteignant par exception 25 m. par endroits. Corrélativement, les accumulations de sables et de galets s'étendent. A mesure que l'on gagne vers le SE, les falaises décroissent encore, avec quelques reprises de vigueur vite étouffées, en même temps que se développent les formes d'accumulation.

La grande courbe de la baie d'Audierne, entre Penhors et Saint-Guérolé en passant par Beg an Dorchenn, l'Arvor Vili ou



FIG. 6. — La falaise
De gauche à droite
de Troïl (*Uria aalge*)



-ar-Roc'h, détail. — Oiseaux sur leurs nids.
Petites tridactyles (*Rissa tridactyla*), Guillemots
à têtes grises (*Phalacrocorax aristotelis*).

Photo Dr S. Kowalski

« Côte des Galets » des Bigoudens, voit s'étirer, entre les marais et la plage, un long cordon de galets au péril des flots. Paysages d'une grandeur mélancolique dans leur platitude désolée, où des étangs formés par le barrage du cordon littoral dans le lit à peine marqué des ruisseaux reflètent les ciels de la palud. A. GUILCHER a recherché là les traces du rivage monastirien, et constaté que le rivage actuel tend à rejoindre l'ancien tracé de la côte. Ici, le rivage recule, et parfois rapidement. Près des carrières de Tréguennec, ouvertes dans les leptinites immédiatement en arrière du cordon de galets, bien en avant de l'ancienne falaise morte aux formes adoucies, des fortins allemands, édifiés entre 1942 et 1944, ont basculé dans les sables de la plage et sont maintenant en voie de submersion. A. GUILCHER, en utilisant magistralement l'échelle de niveau chronologique de Beg an Dorchenn (la pointe du Coussin dont on a fait la pointe de la Torche par une assimilation phonétique abusive, mais d'un romantisme qui plaît à l'imagination en évoquant d'hypothétiques naufrageurs) a retracé l'évolution de ce rivage. Nous ne pouvons que renvoyer à son étude. Déjà, d'ailleurs, nous sommes sortis du Cap-Sizun.

II. — L'ECONOMIE DU CAP-SIZUN

Le contraste des rivages se retrouve dans l'économie. Aux côtes inhospitalières du nord correspond une vie surtout agricole, alors que la vie maritime n'est pas absente du littoral méridional, par ailleurs tourné davantage, sur ses terres plus basses, vers des productions rurales délicates, en liaison parfois avec l'industrie de la conserve elle-même née de l'exploitation sardinière. L'influence de la mer, à maints égards, est donc plus marquée au sud qu'au nord. Ce dernier, pour ainsi dire, tourne le dos à la vie du large.

Et ceci se reflète dans le peuplement même du Cap. La densité de population est ici surprenante pour une région aussi peu orientée vers l'exploitation de la mer, encore que cette densité soit, dans l'ensemble, plus forte au sud qu'au nord. Elle dépasse 140 habitants au km carré dans les communes méridionales de la pointe, entre Primelin et Plogoff, de même que dans celles de Plouhinec et de Pont-Croix. Elle atteint encore 110-130 habitants au km carré, sur le littoral sud et occidental, à Plozévet, Esquibien et Cléden-Cap-Sizun. Elle se maintient à plus de 50 au km carré, bien que la chute soit, on le voit, fort sensible, à Meilars et à Goulien. Elle ne tombe entre 30 et 49 que dans la commune de Mahalon dans l'est du Cap, et dans celles de Beuzec et de Poullan. Au surplus faut-il observer que l'évolution, depuis 1861, s'est faite dans un sens favorable à la côte sud, si la côte nord, plus rurale, a perdu bon nombre de ses habitants par émigration. La partie médiane du sillon intérieur était alors plus peuplée que le littoral méridional et comptait plus de 140 habitants au km carré. Les communes de Beuzec et de Mahalon, les moins peuplées, en dénombraient encore à cette date plus de 70 au km carré. Depuis, l'extension de la vie maritime a tourné à l'avantage du sud.

1. LA VIE AGRICOLE

La pauvreté du Cap n'est qu'une apparence. A Cléden, à Goulien, à Plouhinec, le revenu cadastral à l'hectare est égal à celui des communes moyennes du bassin de Châteaulin, du Léon, et de la région au nord de Quimper. Il en va de même à Meilars et à Mahalon. Ce revenu est égal à celui des bonnes communes des régions précitées, c'est-à-dire à celui de la majeure partie du Porzay ou du pays de Fouesnant à Esquibien. Il atteint même celui des meilleures à Primelin, Plozévet et Audierne.

C'est que le canton de Pont-Croix est une des régions d'élevage de la race bretonne pie noire et une région de petite culture des céréales ; culture ancienne, dont témoignent les nombreux moulins à vent en ruines du Cap-Sizun. Mais c'est aussi que l'on trouve autour de Pont-Croix, aux environs de Douarnenez, dans les communes de Plozévet et de Plouhinec, sur le littoral méridional, de larges étendues de cultures légumières. L'on exploite là les choux-pommes, les choux-fleurs, les endives, les pommes de terre de primeur, et plus accessoirement les carottes fourragères, les navets et les oignons.

En outre, dès 1906, les cultures de petits pois de conserve du Pays bigouden s'étendaient jusqu'à Audierne par Plozévet et Plouhinec. Deux conserveries traitent les petits pois à Audierne, une à Plozévet. La zone de culture du petit pois de conserve couvre le Cap-Sizun, à raison de 100 à 200 hectares selon les années dans le canton de Pont-Croix, alors que cette proportion atteint de 500 à 600 hectares par canton dans l'ouest du Pays bigouden et en bordure de la baie d'Audierne, au sud de Plozévet.

2. LA VIE MARITIME

Les côtes nord et occidentale ne possèdent que des abris précaires où nichent quelques barques, halées par mauvais temps sur des cales inclinées, à l'aide de treuils. Tels sont, par exemple, les « ports » de Brézellec, à la pointe du même nom, et du Vorlenn entre la baie des Trépassés et la pointe du Van.

Il faut voir celui de Brézellec, près du « village » de Kermeur en Cléden-Cap-Sizun. On ne l'aperçoit pas du parking aménagé sur la pointe, près de la station radiogoniométrique. Il est caché tout au bas d'une falaise abrupte, et n'est accessible que par un escalier rustique de plus de 100 marches, invisible du sommet. Deux cales, l'une au bas de l'escalier, l'autre vers laquelle conduit un sentier vertigineux, servent de refuges aux barques, dans des anfractuosités de la muraille rocheuse. Une eau verte et profonde, des grottes inaccessibles contribuent au pittoresque du lieu. Mais il faut se donner la peine d'aller le chercher.

Sur la côte sud, les anses du Loc'h, du Goayen et de Poulhan en Plozévet offrent des abris encore insuffisants, qui obligent la flotille du Loc'h à chercher refuge, par gros temps de surcôt, derrière la muraille rocheuse de la côte nord. Mais ces abris permettent toutefois une vie maritime à peu près absente de la côte nord, comme du littoral beaucoup trop bas qui se développe en bordure de la baie d'Audierne, à partir de l'estuaire du Goayen. C'est donc sur un étroit secteur que se concentre l'exploitation de la mer.

Le quartier d'Inscription maritime d'Audierne, qui comptait 1.301 pêcheurs en 1958, livra 719 tonnes de sardines en 1956, sur 18.849 pour l'ensemble des ports du sud-Finistère ; 285 tonnes

de thon sur 4.713. Mais Audierne est également un port de crustacés, comme en témoignent ses viviers à langoustes et à homards. Il se classe au 5^e rang des ports de pêche du Finistère, après ceux de Concarneau, du Guilvinec-Penmarc'h, de Douarnenez et de Camaret. Le port, d'un pittoresque coloré qui fait la joie des peintres, est pourtant situé en arrière d'une barre dangereuse, dans un estuaire qui tend à se combler. Resté de structure artisanale, il ne connaît pas la fortune de ses voisins de Penmarc'h, du Guilvinec, et surtout de Concarneau. Mais la ville possède une usine de conserves de poissons employant de 100 à 150 personnes, ainsi que deux autres qui utilisent un personnel de 50 à 100 employés. L'on trouve une usine de même importance que ces dernières, et une entreprise n'employant pas 50 personnes au Loc'h de Primelin, une (de 100 à 150 employés) à Plozévet, une autre, du même type, à Pont-Croix. L'estuaire du Goayen possède aussi des parcs à huîtres.

3. LE TOURISME

Audierne est une station touristique, et la seule du Cap-Sizun. Mais les visiteurs viennent en foule chaque année à la pointe du Raz, dont l'« exploitation » se fait au détriment du pittoresque des lieux. L'on a rendu, ces années dernières, certains points de la côte nord accessibles au touriste pressé, je veux dire à celui qui ne sait pas quitter sa voiture pour parcourir à pied un kilomètre ou deux. Et c'est ainsi que l'on peut maintenant se rendre à la pointe de Brézellec par une route qui a remplacé les chemins bordés de murets qui faisaient un des charmes majeurs de la pointe. Et c'est ainsi que, malgré le panneau qui l'interdit, l'on peut assister à des carrousels de voitures sur la lande de la pointe du Van, jusqu'à la chapelle de Saint-They. Un peu de discipline ferait pourtant mieux goûter le pittoresque de sites dont la valeur résidait justement dans leur solitude farouche, et dont on supprime tout ce qui faisait leur attrait en voulant les rendre accessibles aux automobilistes impénitents. Une des raisons d'être de la réserve de Goulien, c'est de sauvegarder, sur un espace malheureusement trop réduit, le caractère naturel d'un paysage dont le charme est tout entier dans sa splendide sauvagerie.

Au hasard des routes et des chemins du Cap, l'on découvre des chapelles à la belle ordonnance, comme celle de Saint-Tugen (16^e-17^e s.) entre Audierne et Plogoff. L'on aura remarqué au passage la nef romane et les apports gothiques de Notre-Dame de Roscodon, à Pont-Croix, dont la flèche, haute de 67 mètres, a servi de modèle pour celles de la cathédrale de Quimper. Et surtout, l'on n'aura pas manqué d'être surpris par l'antiquité du peuplement de cette fin des terres. Ça et là dans le Cap, entre Beuzec et Cléden, des menhirs donnent la réplique aux deux « Causeurs » de l'île de Sein. Mais l'on visitera surtout ces étranges vestiges d'une occupation ancienne, antérieure à la conquête romaine, qu'offrent les « caps barrés » du « Château » de Beuzec et du « Grand Château », c'est-à-dire de Castelmeur, en Cléden. Ici, la pointe s'élargit en spatule au-delà d'un isthme étroit, coupé d'un triple vallum. En arrière de cette défense, des fonds de cabanes armoricains, rectangulaires ou circulaires, sont encore visibles en grand nombre sur toute la surface de la pointe et jusqu'au rebord même des falaises abruptes.

Je me suis laissé dire, par un habitant des maisons voisines de Castelmeur, que des grottes en partie envahies aujourd'hui par

la mer s'ouvrent au bas des pentes, inaccessibles par la terre — et les chutes mortelles ne sont pas exceptionnelles sur cette côte. — Des murets en petit appareil gallo-romain les fermeraient partiellement.

Ce qui est sûr, c'est que les vestiges gallo-romains, datés du II^e siècle, couvrent une assez large étendue près de la pointe du Van, en lisière du hameau de Trouguer. Ils ont été mis au jour, il y a quelques années seulement, par le regretté doyen Merlat, de la Faculté des Lettres de Rennes. La longue route du nord du Cap, entre Poullan et la pointe du Van, porte le nom de « Voie romaine » dans la contrée.

Il y a plus. Cinq voies romaines se recouperaient à 4 milles en mer, dans le nord-ouest de Douarnenez. Peut-être plus près, d'ailleurs, car les voies romaines n'étaient pas toujours parfaitement droites. Il y aurait là l'indice de l'inachèvement de la transgression flandrienne à l'époque romaine, indice que viendrait corroborer celui que fourniraient, s'il était vérifié, les grottes murées de Castelmeur. La ville d'Ys, selon la tradition, se situerait quelque part entre le Cap de la Chèvre et la grève de Sainte-Anne-la-Palud. Mais malgré la présence attestée d'établissements anciens à Beuzec, à Castelmeur et à Trouguer, la Science ne peut toujours pas affirmer qu'il y eut, dans les limites de la baie de Douarnenez, quelque établissement armoricain, gallo-romain ou breton qu'aurait submergés la mer flandrienne. Et c'est sans doute tant mieux pour la légende. Les piliers d'or, les portes d'ivoire, les tours élégantes aux toits d'argent du palais d'Ahès, et toute la cité engloutie par sa faute ont gardé leur mystère.

Touriou mistr, toennet-arc'hant,
Peuliou aour, doriou olifant,

toutes les splendeurs étranges des lieux hantés par la Morgane continueront ainsi de nourrir l'imagination des Bretons.

EXCURSION ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 28 Mai 1961, excursion guidée par M. Marcel GAUTIER, de Gourin à Kergrist-Moëlou. Repas et Assemblée générale à Rostrenen (Hôtel de France). Rendez-vous à Gourin à 9 h. 30.

Un programme détaillé sera envoyé à ceux qui en feront la demande au Secrétariat.